

# La vie ensemble

[www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)



**RETOUR SUR  
LA MANIFESTATION  
VIVONS DURABLE**

## **SPÉCIAL BUDGET 2009**



Votre Maire  
Philippe Meynard  
Président de la CdC

### Garder confiance en l'avenir

La vie n'est pas facile pour nombre d'entre nous. Tout est de plus en plus cher, le climat social se dégrade, alimenté par de fortes inquiétudes sur les emplois... Je le sais bien, et je demeure à votre écoute et à votre disposition au quotidien.

On est loin de Barsac me direz-vous ? Pas tout à fait. Si le budget 2009 est un budget de continuité avec la fin des gros travaux d'aménagement de bourg, nous avons fait tous ensemble le choix de pérenniser des dépenses qui traditionnellement passent à la trappe en temps de crise : le soutien aux associations, l'accès à la culture, l'aide aux écoles et à la petite enfance, et le lien social. Oui, le lien social toujours à privilégier, à défendre, à promouvoir. C'est tellement important dans un petit village. C'est d'ailleurs sur ce fondement essentiel qu'a été préparé l'important dossier de rénovation du bâtiment de Montalivet pour être transformé en foyer rural multi-associations.

Je suis heureux de cela, et je suis d'autant plus satisfait que nous avons réussi à équilibrer notre budget en n'augmentant pas les impôts, tout en faisant face à la perte de plusieurs dizaines de milliers d'euros de dotations publiques.

Le jour se lève toujours après la nuit, et le vent est toujours plus calme après la tempête. C'est dans cet esprit que nous préparons l'avenir de notre commune, c'est dans cet esprit que le budget 2009 a été bâti, et qu'il vous est présenté dans ce numéro de « La vie ensemble »

## LA VIE DURABLE

Vivons Durable P 3

## LA VIE MUNICIPALE

Conseils Municipaux  
des 11/02 et 02/03 2009 P 4

## LA VIE ENSEMBLE

Barsac au temps  
de la carmagnole P 10

Plantations d'arbres à l'école P 12

Groupes électrogènes P 12

Conférence « Âge et mémoire » P 12

L'actualité de la bibliothèque P 13

Le restaurant scolaire recrute P 13

En Bref P 13

## LA VIE DES INITIATIVES

Présence Verte, téléassistance P 14

Cyclo Club Barsacais P 14

La Boutique P 15

Action Contre la Faim P 15

Club Détente et Loisirs P 15

Soleil d'Automne P 15

Agenda P 15

## JE VIS A BARSAC

Benoît Sacaze P 16

Carnet P 16

W  
E  
R  
I  
A  
M  
S  
O  
S

## LA VIE DURABLE

# «VIVONS DURABLE» FACILE À DIRE ET À FAIRE

Durant 3 semaines du 25 mars au 8 avril, la manifestation Vivons Durable a permis d'informer mais aussi de sensibiliser sur le développement durable, la construction, l'habitat, l'environnement et l'aménagement du territoire.



« Souvent galvaudé, le développement durable c'est surtout une histoire de bon sens » précise Benoît Sacaze Architecte DPLG au sein du cabinet barsacais Te-trapics Image & design concept... Et le bon sens commence par la connaissance de notre environnement et la manière dont nous allons nous y implanter.

### Les conférences...

Qu'avons-nous sous les pieds et quelles sont les énergies terrestres, sont précisément les questions auxquelles la première conférence sur la géobiologie a répondu. Le décor souterrain étant planté et clairement expliqué, la seconde conférence a mis l'accent sur la notion de construction responsable. Le choix de certains matériaux, produits localement,

comme la brique en terre, les structures en bois et les isolants naturels permettent de réaliser des bâtiments moins « énergivores ». L'utilisation de l'énergie solaire quant à elle, contribue à réduire la consommation d'énergies issues des centrales nucléaires et des combustibles fossiles (gaz, pétrole, charbon). Ces derniers produisant le, désormais bien connu, dioxyde carbone qui est le principal gaz à effet de serre.

Enfin, cette première édition de Vivons Durable a été clôturée par une conférence-débat sur les initiatives de nos voisins européens en faveur du développement durable... Et plus particulièrement celle de réhabilitation du bassin industriel de la vallée de la Ruhr en Allemagne qui a débuté en 1989 et impacte plus de 50 communes.

### ... Et bien plus

Au-delà du cycle de conférences, Vivons Durable c'était aussi une exposition permanente sur les matériaux, les énergies renouvelables et les techniques de construction et d'isolation... Le tout, ponctué avec les peintures numériques de Jean-Marcel Coulombeau mettant en valeur la richesse des paysages de Barsac.

### EN SAVOIR PLUS



Retrouvez l'intégralité des trois conférences sur [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr) rubrique web TV.

## CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2009

### EN BREF... A L'UNANIMITÉ



**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :** les modifications préfectorales en la matière ont rendu son actualisation nécessaire.

Un groupe de travail est constitué autour d'Anne-Marie PENEAU maire adjointe en charge des inondations, Solène LATASTE conseillère municipale, de Jean LATASTE directeur du syndicat des digues. Des démarches sont en cours auprès de l'ensemble des familles concernées par la zone inondable afin de bien les informer, et surtout cerner avec eux leurs propres besoins en cas d'inondation. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

**CRÉATION D'UN EPFL :** le Conseil Général de la Gironde porte le projet de création d'un Etablissement Public Foncier Local pour faciliter l'installation de services de proximité, et dynamiser les zones les moins prisées, en mutualisant les moyens et les achats de terrains. Sollicité pour l'intégrer, le Conseil Municipal a répondu que Barsac étant aux 3/5<sup>ème</sup> inondable, et au 3/5<sup>ème</sup> en zone AOC (appellation d'origine contrôlée), son cas spécifique la dispensait d'intégrer un tel EPFL.

**FOYER RURAL :** à l'issue d'une consultation, les élus ont attribué la mission de contrôle au bureau APAVE Sud-Ouest ayant présenté la meilleure offre financière.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE :** Joël DUBOURG a été désigné « élu référent sécurité routière » pour accompagner les services de l'Etat dans leur réflexion sur les diverses initiatives en la matière.

**COURRIER :** des problèmes subsistaient dans la distribution du courrier aux domaines d'Alice 1 et 2. A la demande des habitants, les rues ont été baptisées et ils habitent désormais, « rue Alice et Paul Laperge », ou « rue des Merveilles ». Les plaques ont été posées.

### QUESTIONS DIVERSES

François FERRAND appelle l'attention du Conseil Municipal sur le problème de débordement de la pompe de relevage à La Baquère lié au déversement sauvage par des gens en amont de cette pompe de relevage.

Monsieur le Maire propose d'apporter une information à la population par insertion dans le bulletin municipal, ou bien d'adresser un courrier à l'ensemble des habitants, mais sans véritablement croire au résultat de telles interventions. En analysant la situation, il semble que le problème relèverait plutôt d'un défaut de raccord au réseau d'assainissement de certains foyers qui se serviraient alors de fosses sceptiques, dans ce cas, il est possible de procéder à la vérification de leurs installations.

Jean-Marcel COULOMBEAU s'interroge sur la possibilité de faire payer une amende aux contrevenants.

Monsieur le Maire lui répond que dans un premier temps il faudrait identifier les auteurs de ces déversements sauvages, et qu'ensuite il n'y a pas de police municipale à Barsac. Il précise qu'il n'y aura pas de police municipale à Barsac tant que l'Etat percevra le fruit des contraventions municipales.

Mathias LOUIS souhaiterait faire un point sur les quartiers bénéficiant de l'ADSL. Monsieur le Maire l'informe que les quartiers non desservis sont la partie qui part du château Piada jusqu'à l'autoroute et qui va ensuite jusqu'au château Liot, incluant La Pinessse. Il y a quelques années, on pouvait se rapprocher de France Telecom pour obtenir une extension de réseau. Aujourd'hui, il faudrait une augmentation de la puissance au central de Cérons, France Telecom Orange fait la sourde oreille... peut-être pour éviter à d'autres fournisseurs de s'installer avec des offres concurrentes. Toutes ces zones qui sont recensées et étudiées par le syndicat Gironde Numérique inspiré par le Conseil Général, le Conseil Régional, et les Communautés de Communes. Par exemple, la participation de la Communauté de Communes du canton de Podensac pour la suppression de ces zones blanches sera de 75 000 €. Il existe des solutions secondaires qui consistent à passer par des satellites mais qui sont plus onéreuses. Il faut donc attendre deux à trois ans pour que la totalité des zones blanches de la Gironde soit couvertes.

Monsieur le Maire s'interroge sur le fait que le nouveau lotissement le clos de flore n'ait pas l'ADSL. Des habitantes l'ont saisi de leurs soucis. Une réunion en Mairie sera organisée avec Orange, et le promoteur, afin de savoir exactement ce qui ne va pas et prendre les dispositions qui s'imposent.

Dominique CAVAILLOLS remercie Alain BAQUEY pour son travail exceptionnel lors de la tempête, puisqu'il s'occupe de la station d'épuration et des postes de refoulement, qu'il a dû relancer à chaque coupure d'électricité.

Monsieur le Maire précise qu'il sera remercié financièrement, et remercie également tout le personnel qui s'est mobilisé ainsi que Monsieur Jean LATASTE, directeur du syndicat des digues, d'avoir répondu présent lors des sollicitations de l'équipe municipale.

## LE BILAN DE L'ANNÉE 2008

L'année comptable 2008 s'est achevée sur le constat des réalisations budgétaires. Au 31 décembre 2008, la commune disposait dans ses caisses d'un excédent de 501 341.54 €, ce qui est très confortable pour une commune de notre dimension, et ce qui permettra d'aborder sereinement l'année 2009.

De nombreux investissements ont pour autant été réalisés sur l'ensemble du territoire communal, et au service de tous pour un montant cumulé de 2 261 164,18 €. En voici un large détail.

### MAIRIE

Le programme de remise aux normes s'est poursuivi en 2008, avec notamment la transformation du bureau de Monsieur le Maire en confortable salle de réunion, équipée d'outils modernes pour travailler. En effet, la mairie ne disposait pas de salle, à part celle du Conseil Municipal, peut pratique pour des réunions de travail. Ainsi, la salle est à disposition des assistantes sociales et services techniques pour des réunions de travail,

mais aussi du Conseil des Sages et de la Commission des Citoyens qui se réunissent régulièrement. Deux nouveaux bureaux ont été créés et mis à disposition du Maire et du 1<sup>er</sup> adjoint. Ces nouveaux espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et reliés au réseau informatique de la mairie et à l'ADSL. Le parc informatique est progressivement renouvelé. De nouveaux ordinateurs ont été achetés.



### SERVICES TECHNIQUES

La mairie a fait l'acquisition de nouveaux ateliers quartier Plèguemate afin de déménager partiellement les services techniques, et ainsi pouvoir utiliser des espaces au profit du nou-

veau foyer rural multi associations parc de Montalivet. Les agents techniques se sont par ailleurs vus doter de nouveaux outillages pour parfaire leurs conditions de travail.



### VOIRIE

Voilà de nombreuses années qu'un problème d'écoulement des eaux de pluie faisait cauchemarder plusieurs habitants du quartier Simon. La mai-

rie a dégagé les fonds nécessaires pour le résoudre. Un puisard a été implanté, en même temps que la place concernée a été reprofilée.



### ECOLES

La sécurité des enfants est toujours une priorité. Bien sûr tout ne peut se faire d'un seul coup ou d'un coup de baguette magique, mais après la réalisation du nouveau parking et le reprofilage de la rue, il devenait urgent de sécuriser les cours de récréation. Des clôtures hautes et robustes ont été posées en lieu et place des vieux

grillages. Les services techniques en ont également profité pour traiter la séparation d'avec le restaurant scolaire mais aussi les limites des riverains. Comme chaque année, les enseignants ont eu la satisfaction de voir satisfaites leurs demandes de petits équipements et mobiliers.



# LA VIE MUNICIPALE

## AMÉNAGEMENT DE BOURG



Les travaux d'aménagement de bourg se sont poursuivis en 2008, notamment par la remarquable transformation de la place du 14 juillet, du chemin de la ruelle et de la contre-allée devant les anciennes écoles. Espaces de détente et aménagements paysagés ont été particulièrement soignés aux abords du nouveau bureau de poste, en même temps que

la voie de circulation a été reprofilée et sécurisée, et de très nombreuses places de stationnement créées. La place du 14 juillet – qui est appelée à devenir un endroit privilégié pour les animations communales – s'est vue dotée de sanitaires neufs particulièrement bien intégrés dans le site. Ils sont bien évidemment adaptés aux personnes à mobilité réduite.

## EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE



L'embellissement et la sécurisation de votre cadre de vie se sont poursuivis en 2008. Pour éviter tout stationnement anarchique et protéger les espaces verts, des plots en bois ont été installés aux abords de la nouvelle voie de contournement des écoles, mais aussi aux entrées de Barsac. Les quartiers du haut Barsac n'ont pas été oubliés, par

exemple à Raspide ou Lapinesse. Dans ce dernier quartier, la vitesse excessive des véhicules nécessitait des aménagements de sécurité, et la délimitation du quartier en « agglomération » pour limiter la vitesse à 50 km/h. Ces aménagements sont en prévision ainsi que la pose d'un abribus pour les enfants qui se rendent au collège ou au lycée. La

demande a été acceptée par le Conseil Général. La Communauté de Communes procèdera aux aménagements nécessaires dans les plus brefs délais. En ce qui concerne les aménagements paysagés, il convient de ne pas oublier la plantation de parterres de rosiers aux abords du Monument aux Morts place Franck Chassaingne.

## LE COMPLEXE BASTARD



2008 aura été l'année de la fin des travaux de remise en état des bâtiments dans l'enceinte du complexe Bastard. Après le Dojo en 2006, les vestiaires et club house du football en 2007, il convenait de sécuriser le complexe,

et bien séparer les accès à la salle Bastard et aux espaces sportifs. Sans oublier la construction de nouveaux sanitaires, mais aussi d'un espace administratif, d'une réserve et de vestiaires « arbitres ». Le parvis de la salle

Bastard a également été entièrement rénové. Par ailleurs, pour éviter de subir de nouveaux cambriolages, l'ensemble des portes de la salle Bastard ont été révisées et réparées.

LA VIDÉO DE LA SÉANCE ET LE COMPTE RENDU ÉCRIT SONT CONSULTABLES SUR [WWW.BARSAC.FR](http://WWW.BARSAC.FR)

# CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION DU 02 MARS 2009

## 2009 : ANNÉE D'ABOUTISSEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE BOURG, ET LANCEMENT DE LA PHASE 2 DE LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

**Les élus se sont réunis le 2 mars dernier pour valider à l'unanimité des orientations budgétaires 2009 à la fois volontaristes et mesurées.**

**Conformément aux engagements pris lors des dernières élections municipales, les impôts locaux n'augmenteront pas, c'est d'ailleurs le cas depuis 2005, année de prise de fonction de la municipalité en place. Rappelons que c'est à Barsac que les impôts locaux sont le moins cher sur l'ensemble du canton, et parmi les moins chers en Gironde.**

**S'agissant du budget communal, la section de fonctionnement s'équilibre à 1 546 571 €, la section d'investissement à 2 221 641 €.**

**Le budget a été adopté à l'unanimité.**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT



La situation économique est difficile pour chacun d'entre vous, elle l'est aussi pour la commune tant les dotations de l'Etat tendent à stagner, et les droits de mutations (les frais de notaire) en chute libre : - 37% en 2009. Le tout représente un manque à gagner de près de 40 000 € pour la collectivité.

Pour autant, les élus ont validé le principe de ne pas toucher à des postes tels que le soutien à la vie associative et à l'animation de la commune, à la culture, aux écoles, et de façon plus générale à ce qui participe au dynamisme et favorise le lien social à Barsac. 25 000 € sont maintenus pour les « fêtes et cérémonies », et 25 000 €

pour le soutien à la vie associative, notamment les subventions. Précision utile, les annuités d'emprunt réalisées pour la traversée de Barsac et le contournement des écoles sont progressivement compensées par la contribution des nouvelles familles arrivées à Barsac, conformément d'ailleurs au plan de trésorerie.

# LA VIE MUNICIPALE

## SECTION D'INVESTISSEMENT



L'investissement se résume essentiellement en 2009 à 4 grands programmes.

Tout d'abord, la fin des travaux de l'aménagement de bourg (432 952 €) par le pavage du parvis de l'église, la création d'aires de stationnement, d'espaces verts et de repos, faisant ainsi le lien avec la place du 14 juillet

et l'avenue Aristide Briand côté stade. La mise en lumière de la façade de l'église à faible consommation d'énergie (29 408 €) est également prévue. Ensuite, le lancement du nouveau programme de mise aux normes des bâtiments mis à la disposition des associations à Montalivet, transformation du bâtiment en foyer rural multi

associations (177 595 €).

Enfin, un programme d'économies d'énergie visant au remplacement de toutes les menuiseries de la mairie (37 240 €) et le lancement d'une expérimentation de diminution de l'éclairage au cœur de la nuit par la pose de minuteurs sur certains postes (4 000 €).

## PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE



Le programme d'embellissement de la commune sera quant à lui poursuivi. La CDC ayant réalisé d'importants travaux de voirie rue de la Tour de Mercadet (depuis Jauguet jusqu'au Carrefour de la côte de Francalet avec création d'un rond-point) il convient maintenant de sécuriser ce nouveau carrefour et de l'embellir : ainsi, une lice en bois sera posée pour bien séparer la partie vignes du trottoir et donc de la voie de circulation, empêchant par là-même les trac-

teurs de tourner sur la route neuve. Ainsi, les piétons et notamment les enfants seront protégés, particulièrement ceux qui attendent leur bus. Des plantations et ornements sont également prévus pour agrémenter le cadre de vie des nouveaux habitants de ce secteur de Barsac, mais aussi souligner la nouvelle entrée de bourg depuis Illats qui – rappelons-le – limite de fait la vitesse à 50 km/h. 16 500 € sont prévus au budget pour l'ensemble de ces travaux.

## INVESTISSEMENTS «COURANTS»



Des investissements « courants » sont prévus : achats de matériels techniques (1 580 €), de matériels de bureau (3 400 €), équipements au groupe scolaire (3 000 €). Ont également été prévus 15 000 € pour réparer les graffitis à Bastard, mais cette somme sera prise en charge par les assurances des jeunes ayant commis le délit.

Rappelons que l'ensemble de ces travaux – y compris les travaux d'aménagement de bourg – sont

autofinancés par le budget communal, c'est-à-dire sans emprunt. Cela est rendu possible par la part d'auto-financement habituelle sur le budget de la commune mais aussi par les subventions obtenues. Sans oublier le remboursement de la TVA sur les investissements 2007 (173 000 €), mais aussi par le remboursement de la TVA 2008 (240 000 €), rendu possible par les nouvelles dispositions gouvernementales de soutien à l'économie.

## BUDGET RÉGIE D'ASSAINISSEMENT

Enfin le bout du tunnel en ce qui concerne la nouvelle station d'épuration. Voilà déjà près de 3 ans que des démarches amiables ont été entreprises pour acheter une parcelle de ronces à proximité des lagunes existantes, afin d'équiper notre commune d'une station d'épuration correspondant au nombre d'habitants, mais surtout beaucoup plus écologique. Ces démarches amiables n'ayant pu aboutir, une procédure avait été engagée pour qualifier « d'utilité publique » l'acquisition de cette parcelle, et procède ainsi à une expropriation. Après enquête

publique et prise de position de l'Etat, nous arrivons à la fin de la procédure. Nous espérons une pleine propriété de la parcelle à l'automne. Peut-être pourrions-nous alors déposer des dossiers de subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. C'est justement la raison pour laquelle il faut ouvrir les crédits au budget. Ainsi, 687 000 € sont prévus pour la nouvelle station, en même temps que 320 000 € pour l'assainissement du port, dont l'urgence s'est davantage faite ressentir lors du risque d'inondations en janvier dernier.

Les autres lignes du budget concernent les dépenses et petits in-

vestissements courants. Ainsi, la section de fonctionnement s'équili-



bre à 397 113 €, la section d'investissement à 1 190 422 €.

## QUESTIONS DIVERSES

**Didier BERGEY fait remarquer le manque de permanence médicale sur la commune.** Monsieur le Maire informe qu'en tant que Président de la Communauté de Communes il a reçu des médecins qui s'occupent de la maison de santé en Sud Gironde qui sont venus l'alerter sur ce problème. Ils ont évoqué le problème des gardes sur la base du volontariat. Au niveau de Langon il y a des médecins disponibles pour les gardes, mais qui interviennent sur des secteurs particulièrement importants, l'amplitude kilométrique est très grande. Ils ont imaginé un système qui consisterait à véhiculer les médecins avec une voiture et un chauffeur qui connaîtrait bien le secteur. La Communauté de Communes sera sollicitée pour le financement de ce projet.

Une réflexion est lancée sur l'achat de véhicules amortissables sur plusieurs années et l'embauche de CAE qui au final participerait à sortir des gens dans une situation sociale difficile, et à les réinsérer. Aujourd'hui, la seule solution pour une meilleure disponibilité des médecins lors des gardes est la maison des gardes Sud Gironde, sans oublier le 15 en cas d'urgence. D'une manière générale, la solution passe par une organisation des gardes sur le territoire et une graduation des interventions.

**François FERRAND s'interroge sur l'avancement du projet d'achat groupé de groupes électrogènes.** Monsieur Dominique CAVAILLOLS lui répond qu'une communication sur l'opération est projetée par voie de presse et à l'aide de tracts qui seront distribués sur le territoire des communes participantes. Il précise que plusieurs sociétés ont été contactées afin d'avoir des prix les plus intéressants possibles et avec du matériel de qualité. Il rappelle que la Mairie n'assure que le lien entre la société et le particulier acquéreur.

Il précise que l'opération concerne également les génératrices sur tracteurs, pour répondre à des demandes sur Grignols. Il insiste sur le fait que Barsac est la seule commune à coordonner une telle opération. Monsieur le Maire précise que Dominique CAVAILLOLS centralisera toutes les commandes.

**Françoise SERY demande qui a la compétence pour l'acquisition de composteurs.** Monsieur le Maire lui répond que c'est la Communauté de Communes qui a la compétence environnement, dont le budget doit être voté. La commission doit travailler sur la question de la fourniture des composteurs, et s'interroger sur la gratuité ou non de l'acquisition.

## EN BREF... A L'UNANIMITE

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :** adoption à l'unanimité du budget de l'accueil périscolaire (équilibré à 45 767 € en fonctionnement et 24 195 € en investissement).

**CIMETIÈRE :** adoption à l'unanimité du budget du cimetière (équilibré en fonctionnement à 389,55 €)

**SUBVENTION ÉCLAIRAGE ÉGLISE :** demande de subventions auprès du SDEEG pour l'éclairage de la façade de l'église, et de l'Etat au travers de la Dotation Générale d'Équipement, mais aussi de la Dotation de Développement Rural pour le foyer rural multi associations.

**ADMISSION EN NON VALEUR / FACTURES IMPAYÉES :** admission en non valeur à hauteur de 137,96 € sur le budget communal (facture impayée sur affichage sauvage), et 2 909,12 € sur la régie d'assainissement (factures impayées par plusieurs familles).

## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'intégralité de la séance en vidéo sur la Web TV du site [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr) ainsi que le compte rendu écrit de chacune des délibérations.

## BARSAC AU TEMPS DE LA CARMAGNOLE

### Chapitres VI (suite) et VI bis



#### Les habitations

La construction des habitations se faisait de telle façon qu'elles soient de plain-pied par rapport à la route, il était formellement interdit qu'il y ait une quelconque surélévation « c'est le sol de la rue qui doit servir de règle ». Le rechargement continu et la déformation du chemin ont fait que le niveau des maisons s'est retrouvé au-dessous de celui de la rue. L'intérieur des demeures les plus modestes était en terre battue, et lors de pluies ou orages, il se retrouvait dans le même état que celui de la rue.

Dans ces maisons modestes, il n'était pas rare que plusieurs générations vivent sous le même toit, cela permettait de faire face à la vie difficile. Souvent une grande pièce autour d'une cheminée, axe central de cette vie communautaire où les animaux, poules, canards parfois cochons, s'invitaient. La cheminée servait à préparer les repas, à se chauffer et à éclairer de sa maigre lueur la pièce, les bougies étaient réservées aux « riches ». On y trouvait, la pelle, le tisonnier, la crémaillère, avec chaudrons et marmittes, sur son rebord quelques vaisselles sommaires en étain, en faïence ou en terre. On y suspend souvent sa pitance, saucisses à fumer, jambon, et ails à sécher. Un meuble unique souvent, le bahut qui contenait toute la richesse de la famille, on entassait la lingerie et quelques maigres babioles souvenirs ou héritage d'un être cher. La table, planche et tréteaux, pour les moins fortunés, était démontée après le repas du soir pris assis sur des bancs, la vaisselle est soit rangée pour le prochain repas, soit faite dans un évier en pierre rudimentaire se déversant à l'extérieur. La table pliée les paillasses étaient installées pour la nuit, pour d'autres, toujours près de l'âtre des lits à rideaux pour se protéger du froid et

#### “ La Grand'Rue en 1790 , ,

conserver une certaine intimité. Parfois pas loin de la cheminée, le four à pain, quand il n'était pas commun et à l'extérieur. Les murs en crépis, souvent chaulés, noircis par la fumée de la cheminée assombrissaient la pièce éclairée par une seule fenêtre étroite. Les vitres réservées aux plus aisés étaient remplacées par de la toile de lin empesée ou par des parchemins tendus qui laissaient filtrer une pâle lueur. Le plafond appelé « plancher » était le sol du grenier où étaient stockés bois ou réserve.

#### Niveaux des sols et des maisons. Chemins

Le 19 Août 1790 le sieur Baresmes Procureur Général syndic du Département de la Gironde, dans un courrier adressé à la commune, louera leurs efforts pour combattre l'insalubrité de l'air et l'état des routes, mais un article retient son attention : « C'est celui qui défend de donner au sol intérieur des maisons qu'on bâtit ou qu'on réédifie, une élévation supérieure au sol de la rue. Cette défense pour le devant des maisons, rien à dire...mais il ne doit pas en être de même par rapport au sol intérieur des maisons : la liberté naturelle que doit avoir un propriétaire est compromise, on monte par une, deux ou trois marches dans une maison, il en est une foule à Bordeaux qui sont dans ce cas. »

Ce qui changera la perspective de la Grand Rue dans les années futures, notamment fin XVIII<sup>e</sup>, début XIX<sup>e</sup> où les constructions ont remodelé le visage de cette rue commerçante, telle que nous la connaissons (avec les commerces en moins).

Un chemin bordé d'acacias partait du bourg jusqu'à Simon et devait être élargi. Mais la commune n'a rien fait avant de convoquer les propriétaires riverains pour déterminer et se mettre d'accord sur la distance entre leur maison et le bord de ce nouveau chemin. Ce qui sera exécuté dans les années à venir.

**Quelques commerçants de la Grand' Rue, du Bourg et quartiers de Barsac en 1791 :** Jean Boudin cordonnier, Bernard Ducasse distillateur, Jérôme Destrac aubergiste, Vve Françoise Dujardin drapière, Jean Chartier boucher venant de Pujols-sur-Ciron, Etienne Dayrem chirurgien, Pierre Dubosq armurier,

Mathieu Ferbos aubergiste, François Latournerie charcutier, Jean Lacoste aubergiste, Jean Latournerie serrurier, André Nercam marchand de Tabac place de l'Eglise, François Tolluire drapier, Jean Mollié distillateur, Jean Lagardan Md de vin

**Autres :** Amanieu Jean dit Cadet charpentier de haute futaie à Laouilley, Arnaud Bergès marchand de poissons et de chair de cochon, Rue Barreau, Martial Barbère marchand de Tabac, Joseph Bernadet sabotier au Haut Barsac, Jean Boyreau sabotier à Simon, Bernard Bernadet tonnelier à Gravas, Jean Castéra tonnelier à Laouilley, François Castaing boucher à Espect, Joseph Despujols marchand de pierre à Miaille, Pierre Dubosq tonnelier à Arnauton, Pierre Fournier cordonnier à Espect, Gassies dit Cadichon tonnelier à Espect, Bernard Destrac tonnelier au Haut Barsac, Marguerite Ballette marchande de Filets et liens rue Piquet, Bernard Barbère tonnelier rue Barreau, Charles Barbe carrier à Andoyse, René Cheynard tourneur rue Piquet, Jean Cazade arpenteur au Coustet, François Lassus aubergiste rue de Laroux, Catherine Poulan marchande de Tabac à Arnauton, Jean Lataste, vendeur de pierres village de Simon, Jean Médeville sabotier au Carrethey, Pierre Sarraute marchand tonnelier à Espect, PierreLafabry marchand de pierres à Espect Bernard Louberie boulanger, rue des Faures, Jean Nercam marchand de Tabac au Castelnaud, Pierre Sausset sabotier rue de Leyre.

Ne figurent que les commerçants et artisans dont j'ai retrouvé les déclarations de Patentes, j'ai donc pu en dénombrer plus de cent à ce jour, auxquels s'ajouteront ce que je retrouverais au fil de mes recherches.

Le paysage que nous avons brossé de la Grand' Rue ressemble en tout point à celui des villages de nos campagnes où à celui des rues des villes de cette époque. Tant que le problème des ordures, de la circulation des charrettes sur des chemins fragiles, de la divagation des animaux, de la conception des habitations perdureront, l'insalubrité, les maladies et les risques d'épidémies seront présents.

#### “ La Grand'Rue en 1800 , ,

Il faudra attendre 10 ans et la VIII<sup>e</sup> constitution, pour qu'enfin, les édiles se reposent la question de la salubrité de la Grand'Rue. Pendant toute cette période les différents Maires n'ont fait que constater que l'état de la rue posait un problème sanitaire majeur, qui venait aggraver une situation sanitaire générale engendrant maladies et empoisonnement. Ce problème n'a été résolu, qu'en partie : la disparition des pierres et autres barrages gênant. Nos campagnes étaient souillées, par manque de moyens collectifs, aggravés par des usages qui se perpétuaient au fil des ans et détruisaient le bénéfice sanitaire de la vie saine que l'on aurait pu espérer à la campagne.

#### Une autre époque

Le 1<sup>er</sup> Empire se met en place, les cantons, sont redessinés, les communes reprennent leur autonomie, le Maire reprend ses fonctions de premier magistrat et de chef de la police communale. Jean Jacques Laborde Maire de la commune et son adjoint le citoyen Dubosq, comme l'avait fait leur collègue Joseph Bireton en 1790, décident devant une situation immuable, de reprendre en main la « dépollution » de cette artère principale qui regroupe la majorité des commerçants et dont la densité de population est importante et fragilisée.

Il semblerait que les mesures prises en 1790 aient réussies à dissuader les riverains de faire des barrages pour éviter que l'eau ne pénètre chez eux, en les autorisant à faire le sol de leur maison au dessus du niveau de la route, il faut se rappeler qu'il n'y avait pas de trottoir. Mais malgré tout l'état de la route défoncée régulièrement par le va-et-vient des charrettes créant des ornières sans fond, les pluies ravinant la chaussée, les détritus que l'on continuait à « balancer » entretenaient toujours des cloaques pestilentiels propageant des odeurs putrides, minant la santé des habitants.

#### Une lutte incessante

Si Jean Jacques Laborde est conscient

que cette lutte commence par une prise de conscience collective sur les méfaits d'un tel environnement sur la santé, il décide de commencer par sanctionner pour mettre en place un plan de sauvegarde des lieux.

Le code des délits de simple police, édicté par un arrêté municipal, stipule « que seront punis tout citoyen qui négligera de nettoyer les rues devant sa maison », chaque citoyen est désormais responsable de son devant de porte. Il ordonne à chacun des habitants depuis la Place de l'Eyre jusqu'au Haut du Bourg, du Bourg au coin de la rue Piquet et de la rue Espect, de transporter ou de faire transporter « devant leur maison une quantité de grave, cailloux ou pierraille suffisante pour combler l'endroit où les eaux demeurent stagnantes et croupissantes ». Est-ce suffisant ? Surement pas, mais c'est un premier pas vers une solution, que pour le moment personne ne détient, rien n'a été trouvé pour empêcher l'érosion du sol par les roues ferrées des charrettes. Pour limiter le labourage systématique des routes, il est désormais interdit de rouler ailleurs que dans le sillon réglementaire.

#### Les commerçants en cause

L'eau qui croupit est source de pollution, mais si l'on ajoute à ce bouillon de culture les déchets que les bouchers, tueurs de cochons ou laveuses de tripes ajoutent, cela devient une « arme bactériologique » particulièrement dangereuse et nocive. La putréfaction des restes de viandes charge l'air d'une odeur âcre et prenante, comme une odeur de mort qui se propagerait dans les rues, inhalé par une population soumise et impuissante à changer quoi que ce soit. L'interdiction formelle de jeter leurs déchets dans la rue, met ces professions dans un embarras total. On leur interdit mais on ne leur donne pas une solution qui pourrait résoudre leur problème : se débarrasser de tout ce qui n'est pas vendable. S'ils ne jettent plus leurs déchets devant leur porte, ils vont déplacer le problème en les jetant hors du lieu qui leur est interdit : la rue. Bien des endroits vont donc servir à

entasser ces restes charnels, facilement repérables à l'odeur, ce qui ne résout en rien la pollution de l'air, des décharges sauvages fleurissent autour de la commune.

C'est au son du tambour, en Place de Leyre et place du Champ de Mars que seront annoncées ces mesures dont les poursuites devant le Tribunal de Police pourront se terminer devant le tribunal correctionnel en cas de récidive.

#### Le chemin du Port

Voie vitale pour Barsac et les communes environnantes, le chemin qui mène du Grand Chemin national de Bordeaux à Toulouse au Port n'a pas été entretenu depuis plus de 6 ans. L'entretien qui incombait à la nation, est dévolu maintenant aux communes. C'est la voie unique par laquelle transitent toutes les denrées vitales au développement de la région : les farines des différents Moulins, le bois, la pierre des carrières et tout l'approvisionnement journalier de Bordeaux. Il est essentiel pour les communes voisines de Pujols-sur-Ciron, Budos, Illats et si l'intendant Tourny avait décidé de faire ouvrir cette route c'est qu'elle était essentielle à la prospérité et au développement des activités commerciales avec Bordeaux. L'évaluation des réparations à faire pour une longueur de 334 mètres sur 4,50 mètres de large est d'environ 4000 Francs, montant que ne peut supporter seule, la commune. Afin de pouvoir faire ces travaux rapidement, il est donc décidé l'établissement d'un octroi sur les charrettes et les chevaux qui transitent journellement pour aller au Port, cet octroi est fixé à 20 centimes par passage et 5 centimes par cheval. « Il n'est pas de jour où il n'arrive quelques accidents, et cette année, en faisant la voiture des vins, il s'y est cassé nombres de charrettes. »

Michel Laville  
Archives Municipales de Barsac  
Suite au prochain numéro.

## PLANTATIONS D'ARBRES À L'ÉCOLE AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



Mi-février, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont planté 2 arbres (des mûriers platanes) dans la cour de leur école.

**Préserver l'environnement**  
Pendant cette plantation, qui s'ins-

crit dans le cadre d'un projet pédagogique, les enfants ont écouté les conseils des employés municipaux. Les petits jardiniers devront désormais entretenir les arbres durant les jours de classe.

## GROUPE ELECTROGÈNES OPÉRATION ACHATS GROUPÉS



A l'issue de la dernière tempête, la Municipalité a décidé de réitérer l'opération d'achats groupés de groupes électrogènes, lancée pour la première fois il y a près de 3 ans.

**Les avantages**  
L'objectif est de permettre à ceux qui désirent acheter un groupe électrogène de le faire à un prix inférieur à celui que chacun pourrait obtenir pour un achat unitaire.

**Associer d'autres communes**  
Pour cette nouvelle commande, les communes de Preignac, Pujols-sur-Ciron et de Fargues se sont

associées à l'opération lancée par la Mairie de Barsac. Offrir à un plus grand nombre la possibilité de bénéficier de cette opération permet d'obtenir de meilleurs tarifs.

**Date limite des commandes**  
Différents modèles sont proposés en fonction des moyens et des besoins de chacun. La clôture des commandes est fixée au 30 juin prochain.

**Qui contacter**  
Dominique Cavaillois  
dc@barsac.fr  
Tél. : 06 33 58 69 58



## CONFÉRENCE «AGE ET MÉMOIRE» LA MALADIE D'ALZHEIMER



La Mutualité Française et la Mairie de Barsac organisent, le mercredi 29 avril à partir de 19h00, salle Bastard, une conférence débat animée par le Dr Antoun, gériatre, sur le thème «Age et mémoire : du normal au pathologique».

**Devenir bénévole**  
En offrant quelques heures par semaine de votre temps, vous

pouvez soit soutenir, soit relayer le proche «aidant», en général le mari où l'épouse du malade.

**Renseignements :** [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)  
ou Association d'Aides aux Aidants du Pavillon de la Mutualité  
45 Cours du Maréchal Gallieni  
33 000 Bordeaux  
Mail : [aidants.pavillon@laposte.net](mailto:aidants.pavillon@laposte.net)  
Tél. : 05 57 81 24 73 ou 24 19  
Les mardis de 10h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00.

## LA BIBLIOTHÈQUE UN LIEU DE VIE ET D'ÉVÈNEMENTS



Romans, policiers, BD pour enfants et adultes, documentaires,... La bibliothèque propose un vaste choix d'ouvrages. Magazines et revues mensuelles pour petits et grands sont également disponibles et plus de 25 abonnements viennent d'ailleurs d'être renouvelés.

### Zoom sur le jeune public

Au-delà d'un espace spécialement aménagé pour les enfants, un atelier «bébés lecteurs» est proposé le mardi matin. Parallèlement, les classes fréquentent la bibliothèque chaque semaine. Enfin, notre bibliothèque est la seule de la CDC à proposer aux jeunes lecteurs de 6 à 16 ans de participer au concours «Lire, élire» organisé par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) et le Conseil Général. Le vote pour élire le livre préféré aura lieu le 16 mai de 10h à 12h.

### Évènements réguliers

Dans le cadre de la fête des fleurs (cf. Agenda p 15) dimanche 3 mai, la bibliothèque invite le public à

venir découvrir une sélection de livres de la librairie Vinivitisbio sur la nature, l'écologie, la viticulture et l'agriculture... Ainsi qu'une exposition de tableaux et d'artisanat d'art. Par ailleurs, la bibliothèque est déjà pré-inscrite pour une grande manifestation sur le thème des abécédaires qui se déroulera du 1<sup>er</sup> octobre au 15 décembre, en partenariat avec la BDP et le Conseil Général. Dans ce cadre, il y aura des animations et des expositions en partenariat avec les écoles et les associations artistiques et culturelles de Barsac. Enfin, début 2010, un mois sera consacré à Marcel Proust. Au programme : exposition, grand choix de livres, conférences et soirée musicale autour de «La recherche du temps perdu».

**Rens. :** [bibliothèque@barsac.fr](mailto:bibliothèque@barsac.fr)  
**François Laffeychine :** 05 56 27 43 04  
**Horaires d'ouverture :** lundi : 16h15-17h15  
mardi : scolaires - mercredi : 10h/12h et 14h30/18h - jeudi : 16h30/17h30  
vendredi : matin et début d'après-midi réservés aux scolaires - public : 16h/18h et le samedi : 9h30/12h15.  
**Consultation des nouveautés sur le site** [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr), réservations possibles par Email. Inscription et prêts gratuits.

## LE RESTAURANT SCOLAIRE RECRUTE UN(E) CHEF CUISINIER



Consulter la fiche du poste sur le site de Barsac [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)

Pour ce poste à pouvoir dès la rentrée de septembre 2009, les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à envoyer, avant le 30 juin, à la Mairie de Barsac à l'attention de Monsieur le Maire.

Pendant toute la durée des travaux, des arrêts minutes sont disponibles Rue du 11 Novembre et place de l'Eglise. Si malgré tout, des patients éprouvent des difficultés pour se rendre à la pharmacie Barthou Marechal, celle-ci propose des livraisons à domicile sur demande. Tél. : 05 56 27 16 41



Les inscriptions de vos enfants à l'école maternelle ou élémentaire pour la rentrée de septembre 2009 sont d'ores et déjà ouvertes.



**Les conditions à remplir**  
Votre enfant doit obligatoirement avoir 3 ans dans le premier trimestre de scolarisation, c'est à dire avant le 31 décembre 2009.

**Les documents nécessaires**  
Les parents doivent fournir le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance. Il faut également produire un justificatif de domicile attestant la domiciliation à Barsac et un document prouvant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (diphtérie, tétanos, poliomyélite). Enfin, si l'enfant était scolarisé dans une autre école, un certificat de radiation vous sera demandé.

**La procédure**  
Une fois les conditions réunies, la Mairie délivre un certificat d'inscription. Charge ensuite aux parents de prendre rendez-vous avec le Directeur ou la Directrice de l'école qui établira les inscriptions en juin.

## «PRÉSENCE VERTE» LA TÉLÉASSISTANCE



Au poignet comme une montre ou en pendentif, la télécommande du service de téléassistance Présence Verte permet à une personne âgée ou handicapée de lancer un appel d'urgence sans avoir à se déplacer jusqu'à son téléphone.

**24 € par mois**

Diffusé depuis plus de 20 ans en partenariat avec la Mutuelle So-

ciale Agricole (MSA), ce service est accessible à tous moyennant un droit d'entrée de 50 € et le paiement d'un abonnement mensuel de 24 €...Une somme qui peut d'ailleurs être partiellement prise en charge par un organisme de protection sociale, une caisse de retraite, le Conseil Général (dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou encore

**Association Loi 1901 à but non lucratif, Présence Verte a pour objectif d'aider les personnes âgées à se maintenir à leur domicile en apportant des solutions « rassurantes » pour leur entourage proche.**

le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.

### EN SAVOIR PLUS

Renseignements : 05 56 44 00 09  
13, rue Ferrère - 33052 Bordeaux  
[www.presenceverte.com](http://www.presenceverte.com)  
[www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)

## CYCLO CLUB BARSACAIS SORTIES ET NOUVEAUTÉS 2009



Sorties hebdomadaires, affiliation à la Fédération Française de Cyclo-tourisme, nouvelle section VTT... Le Cyclo Club Barsacais propose également de participer à de nombreuses manifestations (dont certaines sont nationales) tout au long

de l'année. Parmi les prochaines en date : le circuit des Cols Basques à Biarritz (30 et 31 mai) et la Fête Nationale du Vélo suivie d'un repas convivial le 6 juin à Barsac.

Renseignements et inscriptions :  
05 56 27 16 05 - 05 56 27 03 26

## DE NOUVEAUX HORAIRES POUR «LA BOUTIQUE»



Ouverture lundi et jeudi - 9h30/11h30  
Route de Langon, en face du Casino

« La Boutique » de l'Association « Vivre Ensemble » ouvre désormais ses portes le jeudi matin en plus du lundi matin...Et toujours hors période scolaire. Quant à la grande braderie d'été, elle se déroulera cette année le 27 juin de 9h à 13h.

## ACTION CONTRE LA FAIM 2000 € AVEC LES SAPINS DU CŒUR



Le succès de l'opération des « Sapins du Cœur », en décembre dernier, se matérialisera par la remise, le 25 avril prochain, d'un chèque de 2000 € au profit de l'association Action contre la Faim.

## «DETENTE ET LOISIRS» SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE



Renseignements et inscriptions :  
Michel Derc : 05 56 27 08 03 / 06 81 34 32 71

La section « Randonnée Pédestre » de l'Association Détente et Loisirs organise des sorties hebdomadaires chaque mercredi et samedi à partir de 14h00 place Franck Chassaigne. Parallèlement, des sorties alliant un effort physique peu important, le tourisme et la gastronomie sont régulièrement programmées (randonnée dans les côtes d'Armor du 4 au 8 mai et celle des lacs à Biscarosse le 21 juin).

## «SOLEIL D'AUTOMNE» SORTIE EN DORDOGNE



Inscriptions obligatoires avant le 4 mai  
Adhérents : 45 € - Non-adhérents : 52 €  
Françoise Mussotte : 05 56 27 08 03

Le 11 mai prochain, l'Association « Soleil d'Automne » organise une sortie touristique, instructive et gastronomique. Au programme : promenade en gabare sur la Dordogne, déjeuner à la lamproie à bord, visite du musée de la poterie et des jardins de St Terre. Cette journée est ouverte à tous adhérents mais aussi aux non-adhérents.

## AGENDA

3 mai - traditionnelle Fête des fleurs avec la participation de l'association les Pitchouns.



15, 16 et 17 mai, le domaine de Grenade, situé entre Portets et Saint Michel de Rieufret, fête ses 150 ans. A cette occasion de nombreuses manifestations sont programmées.  
Rens. : 05 56 78 50 40  
[www.domainedegrenade.com](http://www.domainedegrenade.com)



17 mai - 14h30, salle Bastard loto organisé par l'association Uni Vers...Au profit des enfants autistes.



31 mai - 6h / 19h aux écoles, vide grenier organisé par l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Barsac (AIEPB).



Emplacement : 2 €/mètre  
Rens. : 06 64 36 11 33 (Guylaine)  
ou 05 56 27 31 44 (Geneviève)

24 juin - 19h30 au Port, feu de la St Jean organisé par l'association Les Amis de l'Eglise et suivi d'un feu d'artifice offert par la municipalité. Durant la soirée, animation, spectacle et grillades. La totalité des bénéfices serviront à poursuivre, entre autres, la restauration des meubles et objets d'art de l'Eglise St Vincent.



## BENOÎT SACAZE LE CHOIX DE VIVRE A BARSAC



Entre Benoît Sacaze et Barsac, l'histoire a commencé par un bel amour... Celui de sa vie, Emilie, dont la famille est barsacaise. Banal ! Pas vraiment puisqu'ils se sont recontrés à Paris où ils résidaient tous les deux. Et puis, il y a eu le repas de sa belle famille un dimanche de printemps 2006. « *Quand nous sommes arrivés dans le sauternais, le paysage, les vignes, les villages... Cela a été le vrai coup de cœur* ». De retour à Paris, le jeune couple décide de tout quitter pour venir vivre ici.

### EN SAVOIR PLUS

[www.tetrapics.com](http://www.tetrapics.com)  
[www.barsac.fr](http://www.barsac.fr) rub. Barsac dans la presse.

« *Emilie a démissionné, quant à moi j'étais en plein passage de mon diplôme d'architecte* »... Un titre qu'il obtiendra finalement à Bordeaux.

### Barsac : un choix

« *Nous avons choisi de nous installer ici parce que le village est à taille humaine, qu'il est dynamique, en plein développement et accueillant. Nous avons décidé de partir pour construire une vie dans un contexte qui nous paraissait sain tant pour nous épanouir personnellement que professionnellement.* » Barsac était visiblement la bonne réponse puisque Benoît a ouvert l'agence Tétrapics en janvier dernier et qu'ils sont avec Emilie les heureux parents d'un « *petit barsacais* » qui vient tout juste de souffler sa première bougie.

### ILS NOUS ONT REJOINTS

Timothée Pierre Marie FLORISOONE,  
née le 07.01.2009  
chez Albéric et Agnès  
FLORISOONE.

Samuel DE LIGARDE-CARTIER,  
né le 01.02.2009  
chez J.-Luc et Virginie  
DE LIGARDE-CARTIER.

Cyril Christophe Richard BONNIER  
né le 17.02.2009  
chez J.-Philippe et Cyrielle BONNIER.

Lucas FABRE DE ROBERT  
DE RIEUNEGRE  
né le 09.03.2009  
chez Brice et Brigitte  
FABRE DE ROBERT DE RIEUNEGRE.

Eden HAUWAERT  
née le 17.03.2009  
chez Frédéric et Ingrid HAUWAERT.

### ILS SE SONT UNIS

Véronique LAUROUA  
et Luc VAURABOURG  
le 3.01.2009.

Ingrid VAN GUCHT  
et Florent LATRILLE  
le 31.01.2009.

Esther POUERIET  
et Florent DULOU  
le 7.02.2009.

### ILS NOUS ONT QUITTES

Catherine GOYAUD  
le 07.01.2009.

Madeleine DOUAT  
le 08.01.2009.

Frédéric THRIERR  
le 13.01.2009.

Serge BOUCHRIT  
le 23.01.2009.

Jocelyne TORRES  
le 13.02.2009.

Arlette DU HAYOT  
le 23.03.2009.